

POUR QUI ?



POUR QUOI ?

Améliorer la compétitivité de la chaîne logistique et maîtriser son impact environnemental

- ➔ Développement de briques technologiques, pouvant aller jusqu'à une preuve de concept
- ➔ Développement d'un système global innovant ou intégrant des briques innovantes, pouvant aller jusqu'à une phase de démonstration industrielle
- ➔ Expérimentation d'un système innovant dans le cadre d'un démonstrateur territorial permettant de valider la pertinence technico-économique de la solution en usage représentatif

Dépenses éligibles - Activités économiques*

- ➔ Salaires et charges de personnels
- ➔ Frais connexes
- ➔ Sous-traitance
- ➔ Dotations aux amortissements
- ➔ Coûts de refacturation interne
- ➔ Autres frais d'exploitation liés au projet
- ➔ Frais de mission

* pour les activités non économiques : Organismes de recherche et assimilés : 100% des coûts marginaux ou 50% des coûts complets; Collectivités : 50% des coûts complets

COMMENT ?

Plancher aide 500 €

Taux d'aide maximal ⁽¹⁾

		Petite entreprise	Moyenne entreprise	ETI	Grande entreprise
Recherche industrielle	Individuel	70%	60%	50%	
	Collaboratif	80%	75%	65%	
Développement expérimental	Individuel	45%	35%	25%	
	Collaboratif	60%	50%	40%	
Etude de faisabilité		70%	60%	50%	

⁽¹⁾ pour des activités économiques

Avance remboursable

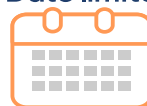
	Subvention
Activités économiques	25%
Activités non économiques	75% ⁽²⁾
	100%

⁽²⁾ part maximale, variable selon type de projet

Montant minimum des dépenses par projet

1 M€	Petite entreprise, Moyenne entreprise, ETI
2 M€	Grande entreprise, Projet collaboratif

Date limite



15/05/2022*

* 15/03/2022 pour pré-dépôt